



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

magistrats

Question écrite n° 39385

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'affectation des 42 postes de magistrats administratifs prévus dans le budget 2000 de son département. Il souhaite connaître avec précision l'implantation, par juridiction, de ces postes.

## Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que sont inscrits au budget 2000, 40 emplois de magistrats administratifs et non 42. L'implantation précise de ces postes, par juridiction, est fixée par le Conseil supérieur des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel, en fonction des données statistiques annuelles adressées par les juridictions. S'agissant des emplois créés en l'an 2000, le Conseil supérieur des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel s'est réuni le 25 janvier dernier et a arrêté l'affectation des postes de magistrats administratifs prévus dans le budget 2000 selon le tableau récapitulatif ci-joint. Cette répartition prend en compte la création du tribunal administratif de Cergy-Pontoise et celle de la 3e chambre de la cour administrative d'appel de Douai. Répartition des emplois créés au 1er avril 2000 (Voir tableau dans J.O. correspondant)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Balligand](#)

**Circonscription :** Aisne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39385

**Rubrique :** Justice

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 décembre 1999, page 7385

**Erratum de la question publiée le :** 12 juin 2000, page 3600

**Réponse publiée le :** 8 mai 2000, page 2903